

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SARDENT

Envoyé en préfecture le 26/09/2022
Reçu en préfecture le 26/09/2022
Affiché le 
ID : 023-212316806-20220922-2022220908-DE

L'an deux mil vingt-deux, le 22 septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15/09/2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 12

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, BAUMET Christelle, Patricia ANGELINI Sandra TERRACOL, Angélique VEYSSET, Fanny LAPORTE-CADILLON Alice DEHUREAUX MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAC Jérôme, CANDORET Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE

Etaient absents et excusés : Ms David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Régis GUYONNET

Secrétaire de séance : Christelle BAUMET

Objet : Déclaration d'infructuosité de la procédure de passation du marché de travaux du Lot n°9 Sols Collés pour la réhabilitation de l'ancienne Poste en Maison des Services.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121.29

Vu le code de la commande publique et notamment l'article R.2185-1 et R2185-2

Considérant que le lot 9 - sols collés pour la réhabilitation de l'ancienne Poste en Maison des Services a été relancé pour la seconde fois sans qu'aucun candidat ne réponde.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'aucun candidat n'a répondu à l'appel d'offre pour le lot 9 sols collés pour la réhabilitation de l'ancien Poste en Maison des Services malgré une seconde publication.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Déclare infructueuse la procédure de passation du lot n°9 sols collés pour la réhabilitation de l'ancienne Poste en Maison des Services.

Fait et délibéré en Mairie,

Pour copie conforme

En Mairie, le 22/09/2022

Publiée, le 26/09/2022

Le Maire, Thierry GAILLARD



La secrétaire de séance, Christelle BAUMET

Signé par : Thierry GAILLARD
Date : 26/09/2022
Qualité : Maire